

Délibération portant
Sur les orientations et le bilan du Service de Santé étudiante

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADEMIQUE
Réunion du 13 octobre 2025

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation,
Vu l'article D714-25 du code de l'éducation,

La Commission approuve les orientations et le bilan annuel d'activité du Service de Santé étudiante.

Annexe : Présentation des orientations et du bilan du SSE.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité.

Fait à Caen, le 14/10/25

Le Président du conseil académique,

Lamri ADOUL.

Pour le Président et par délégation
la Vice-Présidente
de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire

Hélène Bouraïma-Lelong

Délibération publiée le : 20/10/25

Délibération transmise à Madame la Rectrice : 20/10/25

**Délibération portant
Sur la création des Masters « Enseigner Éduquer »**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADEMIQUE
Réunion du 13 octobre 2025**

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation,

La Commission donne un avis favorable à la création des Masters « Enseigner Éduquer » (MEE),
mention professorat des écoles, mention professorat du second degré, mention conseiller principal
d'éducation.

Annexes : Dossier d'accréditation des MEE.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité.

Fait à Caen, le 14/10/25

Le Président du conseil académique,

Lamri ADOUI.

Pour le Président et la Vice-Présidente
de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire
Hélène Bouraïma-Lelong

Délibération publiée le : 20/10/25

Délibération transmise à Madame la Rectrice : 20/10/25

CFVU SSE BILAN D'ACTIVITÉ ORIENTATIONS DU CONSEIL DE SERVICE

23 SEPTEMBRE 2025





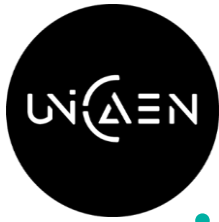
DÉCRET DU 13 MARS 2023

CIRCULAIRE DU 27 MARS 2023



- Les **SUMPPS** deviennent **SSE** (service de santé étudiante)
- Le décret réaffirme la responsabilité de l'établissement d'enseignement supérieur d'assurer la **protection médicale de ses étudiants**.
 - SSE ouverts à **l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur**
 - Possibilité de convention avec l'université pour les EES non universitaires
- **Missions communes** à tous les services et possibilité d'organiser une offre spécifique.
- Offre de santé orientée vers des **publics prioritaires** :
 - Réduction des risques festifs / pratiques addictives - Santé sexuelle - Santé mentale - Nutrition / Activité physique adaptée,
 - Étudiants internationaux
 - Etudiants en situation de handicap
- **Evolution de la gouvernance** : conseil de service des SSE qui intègre les **partenaires et les usagers** dans une approche de démocratie sanitaire territoriale.
- Développer **une démarche partenariale** avec l'ensemble des acteurs de soins et les collectivités locales.





CONSEIL DE SERVICE : COMPOSITION

- Le CA de l'université fixe le mode de désignation, la durée du mandat et le nombre de membres du conseil de service
- **Formation restreinte**
 - Président de l'université
 - Directeur du SSE
 - Vice Président étudiant du conseil académique
 - 1 médecin, 1 IDE du SSE
 - Membres désignés parmi
 - Les personnels adm, tech ou sociaux
 - Les personnels enseignants
 - Des étudiants élus aux conseils de l'université
 - Personnes extérieures en raison de leurs compétences
- **Formation élargie :**
 - Vice-président du CROUS
 - Représentants des étudiants et usagers (25 %)
 - 5 représentants issus du conseil académique
 - Représentants des établissements partenaires
 - ARS

Règlement intérieur
Bilan d'activité
Moyens mis à disposition
Conventions

Définition des besoins de santé
Orientations politiques en lien avec les autres
acteurs de santé et prévention
Organise concertation des acteurs

Bilan d'activité et orientations doivent être présentés pour approbation en CFVU



DU SUMPPS VERS LE SSE

- Rentrée 2022 :
 - SUMPPS
- Rentrée 2023 :
 - Ouverture du Centre de Santé
 - Changement de logiciel
 - Élargissement de l'offre dans les antennes
 - Développement de l'offre de vaccination
 - Développement de l'offre en santé mentale (+ 0,3 ETP de psychiatre = financement ARS)



LES FAITS MARQUANTS 2024-2025

- Emménagement dans de nouveaux locaux
- Elargissement des horaires d'ouverture à compter de janvier 2025 (de 8 h à 18 h du lundi au vendredi)
- Présence d'un infirmier sur les sites de Lisieux Vire et le campus 3
- Campus 2 : IDE + psychologue + 1 Cs médicale pour les inter
- Dispositif Omnidoc / avis spécialisés
- Effectifs
 - + 0,5 ETP de médecin généraliste
 - Arrêt prolongé d'une des psychologue de janvier à fin août 2025
 - Départ en retraite d'un ETP de psychologue fin avril
 - Renforcement du secrétariat
- Interne de médecine générale, 1 semestre





SSE : SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE



DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 00 À 18 H 00
Avec ou sans rendez-vous

- Confidentialité
- Tiers payant intégral
- Venir avec
 - Carnet de santé /Vaccination
 - Carte vitale
 - Mutuelle



Les antennes

Campus 2
Campus 3
Vire
Lisieux
Alençon
Cherbourg
St Lô





Accueil du SSE



Salle d'attente



Salle de consultation



Salle de consultation psychologie



Salle de consultation gynécologie



Soins infirmiers



- ✓ Bilan médico psycho social
- ✓ Soins
- ✓ Prélèvements sanguins
- ✓ Ecoute active



Santé mentale Bien être



L'équipe :

- ✓ 2 psychiatres
- ✓ 5 psychologues
- ✓ 1 sophrologue
- ✓ 1 infirmière formée en pédagogie perceptive



L'offre de
soins du
SSE



Médecine générale



Centre de vaccination



Vie sexuelle et affective



Gynécologie



Dépistage des
infections sexuellement
transmissibles

Contraception
d'urgence



Conseils en vie affective
et sexuelle

Service social

Prévention



Nutrition
Diététicienne



Aménagement /
situations de handicap



Activité physique
adaptée



Tabacologie /
Addiction



Étudiants
internationaux





LES ANTENNES EN 2024-2025

- **Campus 2**
 - Infirmier
 - Psychologue
 - Consultations médicales pour les étudiants internationaux
- **Campus 3**
 - Infirmier (10 %) présent tous les jeudis AM
- **Vire et Lisieux**
 - Infirmier présent une journée par mois
 - Partenariat avec les MADJA



LES ANTENNES

- **Cherbourg**
 - IDE (80 %)
 - Psychologue (10 %)
- **St Lô**
 - IDE (20 %)
 - Psychologue (10 %)
- **Alençon**
 - IDE (50 %)
 - Psychologue (10 %)



LES ACTIVITÉS DU SSE

- Des consultations individuelles
- Des campagne de vaccination hors les murs
- Des actions collectives
- L'organisation des formations PSC1
- L'accueil d'internes de médecine
- L'accueil des étudiants en santé / services sanitaires
- La participation à la cellule d'écoute



ANNÉE 2024



6159 étudiants ont consulté le SSE
soit + de 19 % des étudiants

16116 consultations médicales

1819 RDV avec le service social





ACTIVITÉ GLOBALE PAR SITE



- **Consultations au campus 1** (+IAE + UFR Santé + INSPE) : 21581*
 - Nbre d'étudiants : 5490
 - Nbre de consultations : 13678
- **Consultations au campus 2** (IDE + Inter + psycho) : 5031
 - Nbre d'étudiants : 341
 - Nbre de consultations : 803 (+ cs psycho du lundi)
- **Consultations au campus 3** (IDE) : 531
 - Nbre d'étudiants : 16
 - Nbre de consultations : 46
- **Consultations au campus Alençon** (IDE + psycho) : 657
 - Nbre d'étudiants : 148
 - Nbre de consultations : 247 + 129 psycho = 376

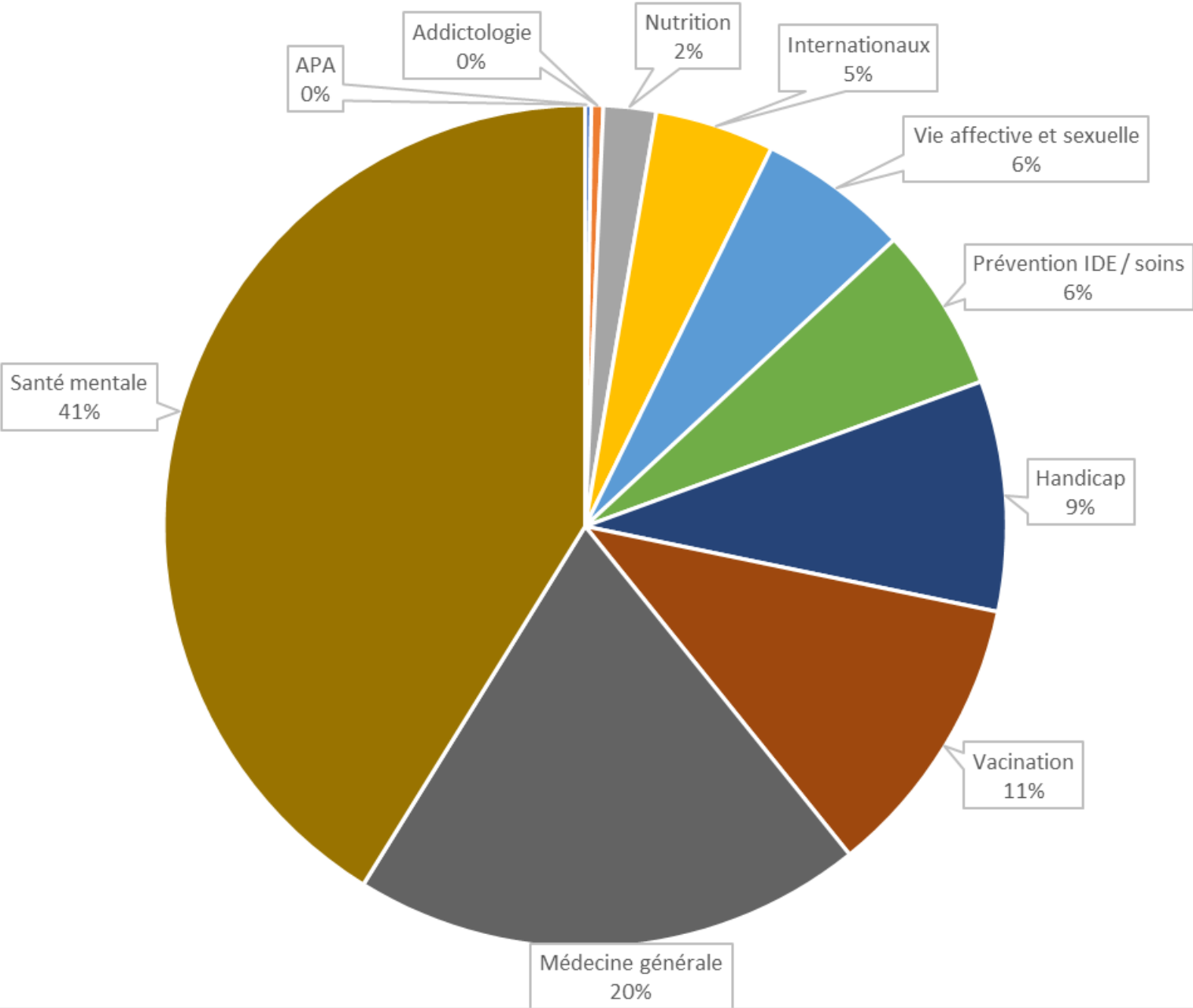
*Nbre d'étudiants inscrits hors école de santé



- **Consultations campus de Vire (IDE) : 106**
 - Nbre d'étudiants : 5
 - Nbre de consultations : 8
- **Consultations au campus de Lisieux (IDE) : 212**
 - Nbre d'étudiants : 7
 - Nbre de consultations : 7
- **Consultations au campus Cherbourg / St Lô (IDE + psycho) : 1146**
 - Nbre d'étudiants : 152
 - Nbre de consultations : $288 + 41 \text{ psycho} = 329$

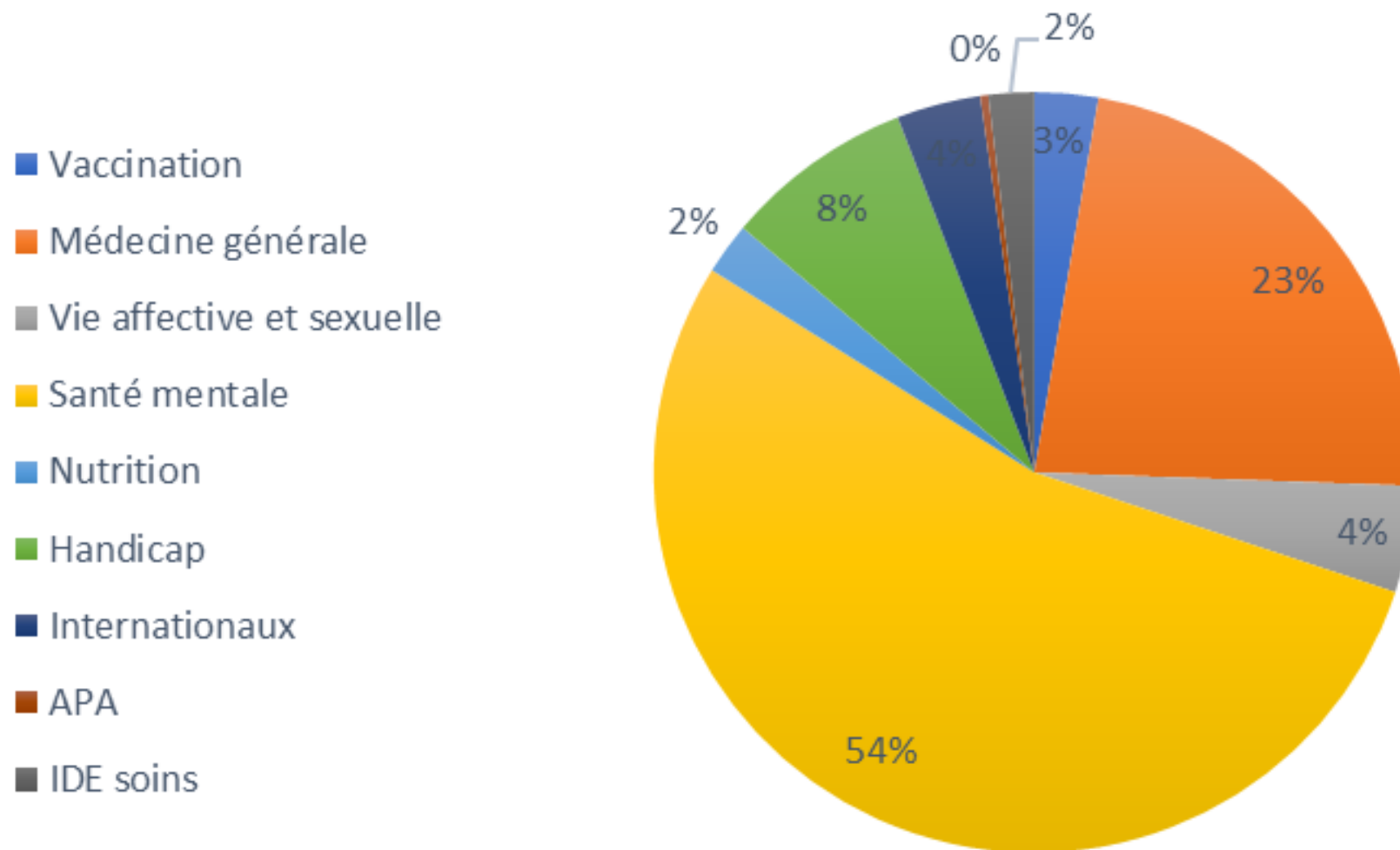


Motifs de recours 2024





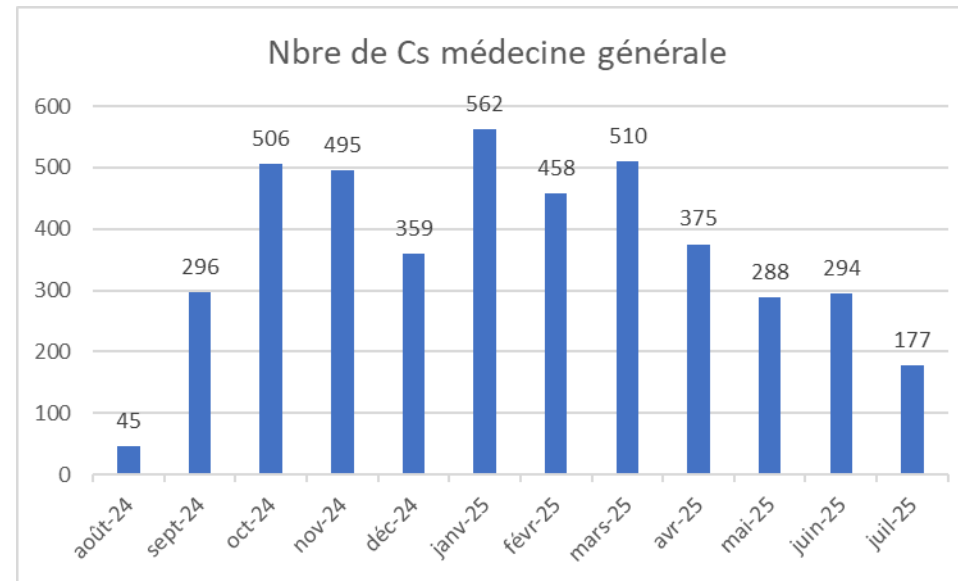
MOTIFS DE RECOURS 2024-2025





ACTIVITÉ DE MÉDECINE GÉNÉRALE (2024-2025)

- 3884 consultations : + 91 % / 2023-2024
- + 0,5 ETP médecin + interne 6 mois

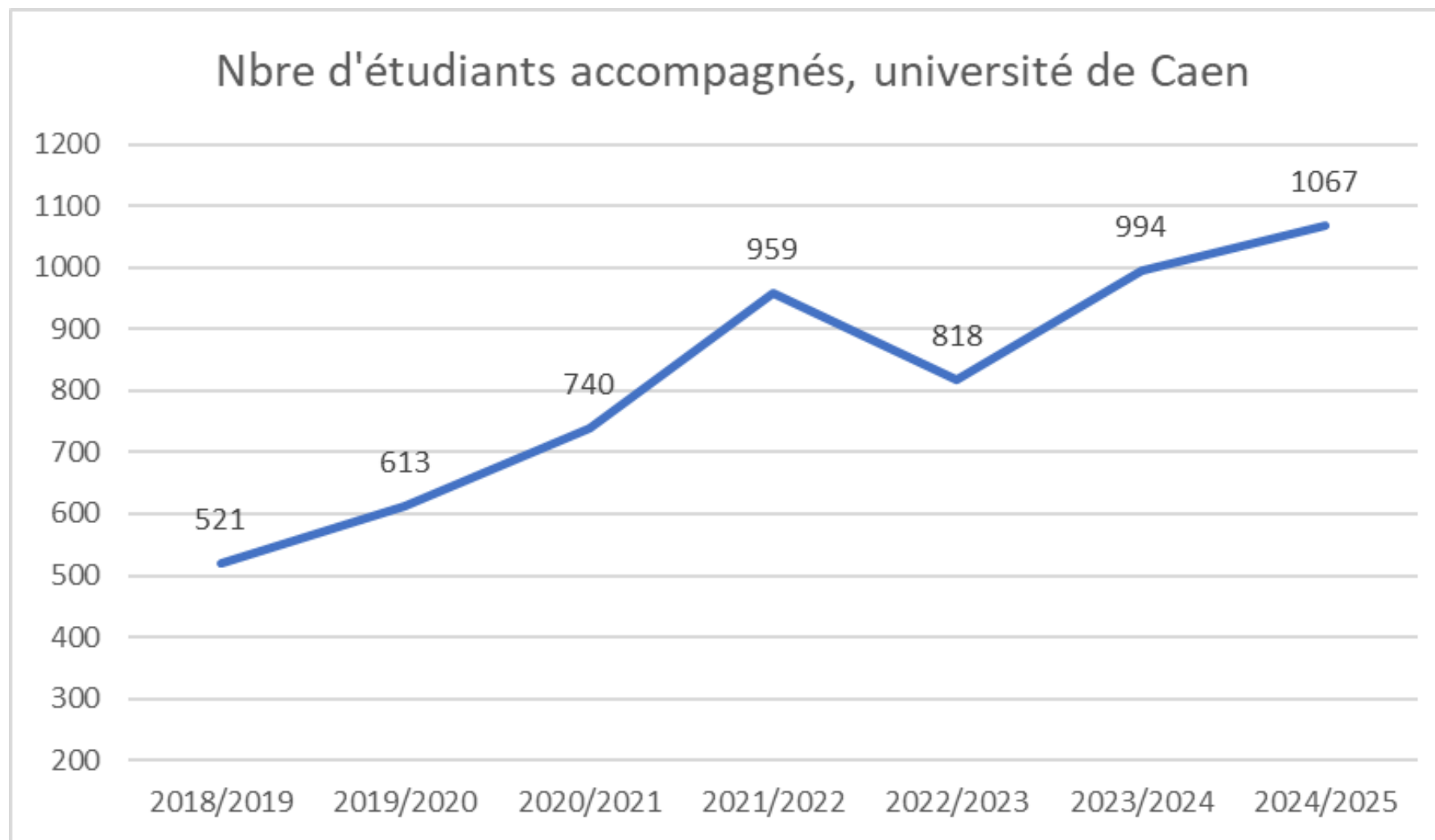


Année 2023-2024 : 2024 consultations

11 % de RDV non honorés



HANDICAP

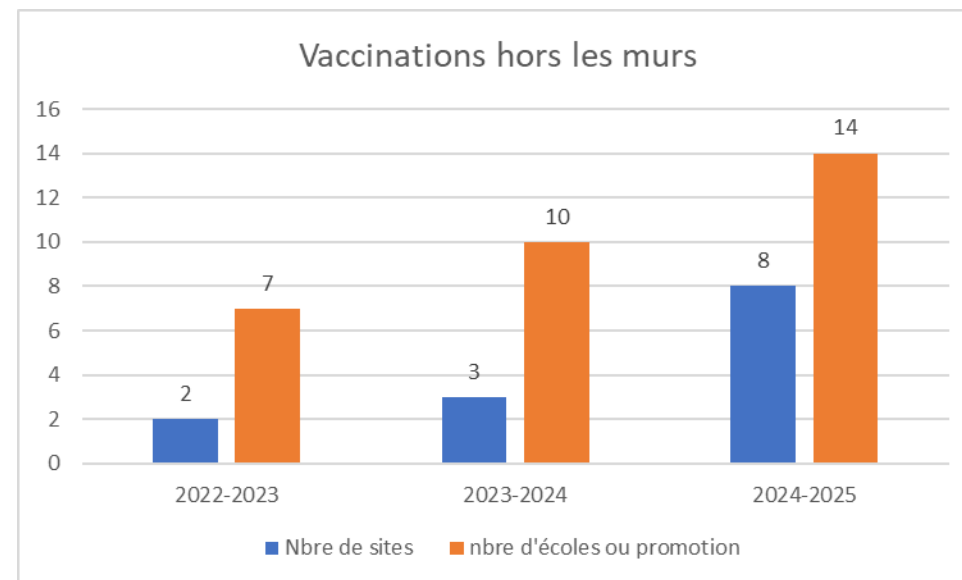
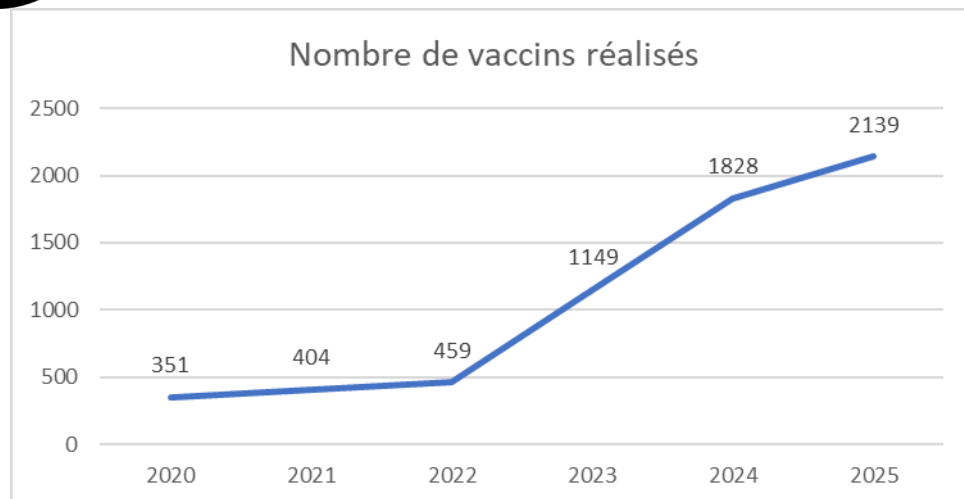


+ 7 % / 2023
+ 30 % / 2022

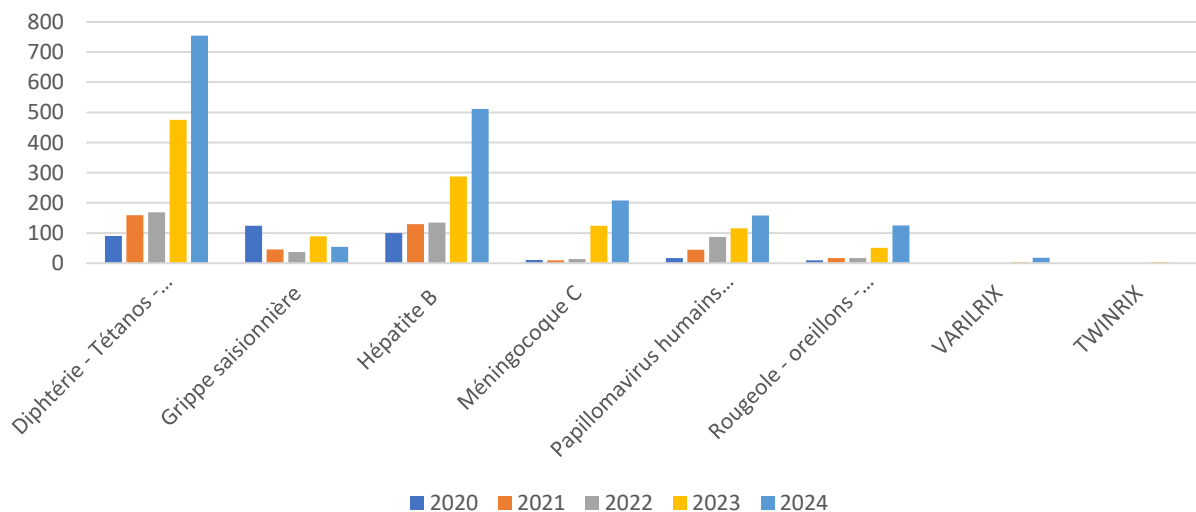
2022 /2023 fin des limitations temporaires d'activité de STAPS



LE CENTRE DE VACCINATION



Vaccins réalisés par le SSE



- RDV individuels
- Futurs professionnels de santé
- Etudiants internationaux
- Nbre de vaccins réalisés X par 4,5 depuis 2022



LES ACTIONS COLLECTIVES



- Campus en fête / petits-déjeuners de rentrée
- Forums d'accueil des internationaux
- UniCaen solidaire
- Journées d'accueil des sites distants
- **Forum Etu Chef**
- **Carnaval et before**
- Théâtre forum / Violences sexistes et sexuelles
- **Mois sans tabac**
- Caen'pus cup
- **Trods dans les antennes**
- Journées portes ouvertes

- **Gestion des émotions / du stress** (groupe campus 3, ESAM)

- Sollicitation / table ronde et autres intervention (Agoraé...)





LES PARTENAIRES



- CPTS Caen Couronne (communauté professionnelle de territoire de santé)
 - Plan d'action pour la participation à la gestion de crise sanitaire exceptionnelle
- Miséricorde et le CLAT
- CSO (Centre spécialisé de l'obésité) + Anorexie
- Médecine du sport
- Omni doc / dermato





LES PARTENAIRES EN SANTE MENTALE

- Les urgences psychiatriques
- La CUMP (cellule d'urgence medico psychologique)/ l'Unité médico judiciaire
- Le Centre Régional de Psycho traumatisme Normandie
- L'Equipe Mobile de Soins Intensifs / 1^{er} épisode psychotique
- Les Centres Médico Psychologiques
- *La MDAJA / unité mobile / Crous*
- Les psychologues libéraux /dispositif santé psy étudiant
- Les BAPU



LES PARTENAIRES



- Centre de santé sexuelle
- France addiction
- CSAPA Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- CAARUD Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues





LES PARTENAIRES



- ACJM (Aide aux victimes, citoyenneté, justice médiation)
 - Permanence tous les vendredis
- CPAM
 - Permanence tous les vendredis au SSE
 - Sollicitée pour toutes les actions collectives...





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

ORIENTATIONS DU SSE





FILIÈRE ODONTOLOGIQUE



- Evaluation par le SSE
 - Urgences
 - Bilan +/- soins (6 créneaux par semaine dédiés aux étudiants universitaires)
- Prévention
 - Action avec les étudiants en dentaire
 - Mise à disposition de dentifrice
 - ...





DERMATOLOGIE



- Médecins généralistes
- Omni Doc
- Dermato scope





CAMPUS 2



- Départ de l'infirmier au 1^{er} septembre
- **Antenne du centre de santé** avec 1/2 journée de consultations de médecine générale par semaine
- **1 temps supplémentaire de psychologue** (1 journée par semaine)
 - Dispositif santé psy étudiant
- **Protocole de coopération en santé sexuelle** (1/2 journée par semaine)
- **Assistante sociale** : 1/2 journée par semaine





ACTIONS CAMPUS 3



- Permanence d'un infirmier tous les jeudis AM
- Suite à un évènement
 - Groupe de parole avec les étudiants
 - Réunions avec enseignants et administratifs
 - 4 séances de sophrologie en groupe
 - Présentation des offres du SSE aux étudiants /santé psy étudiant
 - Procédure d'orientation vers la médecine de ville à Ifs (15 et SAS)
 - Pb de l'accompagnement des étudiants /déplacements motorisés
- **Projet** : psychologue ½ journée par semaine sur site
=> convention de mise à disposition d'un local





CENTRE DE VACCINATION



- Problématique du financement
- Manque 25 000 euros (+ vaccins méningo) (38000 euros en 2025)
- Modalités de financement non adaptées





NUTRITION / ACTIVITÉ PHYSIQUE



- Forum Etu Chef : le 19 novembre
 - Protéines
- Atelier cuisine (5)
 - La bulle
 - La cité de l'alimentation
- Travail de recherche / maison sport santé
- Association de diabétiques





VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE



- Forum le 5 novembre – ciné débat le 4 nov
 - Contraception masculine
 - Pornographie
- IVG médicamenteuse
- Campus 2





PSC1

PREMIER SECOURS CITOYEN



- Convention avec un organisme agréé (Caen rescue)
- Avantages :
 - Mobilité des formations
 - Gère le matériel, les consommables, les livrets remis aux étudiants
 - Calendrier annuel
 - Moins onéreux que le système actuel
 - Financement CVEC





PSSM

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE



- Formation en cours de formateurs au sein du SSE
1 médecin formé (mai 2025)
- Propositions de formations dédiées aux étudiants
- 2 jours consécutifs =>
 - autorisation d'absence ?
 - Unité d'enseignement optionnel?
 - Choix des dates ?





COMMUNICATION



- 1 carte de visite du SSE avec chaque Léocarte ?
- Réunion d'information : 10 mn au début d'un cours, à distance des réunions de rentrée
- Stands dans le hall de chaque composante et autres services de 11 h à 14 h (SSE + ER)
- Actions collectives
- INSPE / **ESAM** / Sciences Po Rennes/Builders





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

INSPE de Normandie - Caen

1. Université intégrant la composante INSPE : Unicaen

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université : Lamri ADOUI

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) :

Nom et coordonnées téléphoniques de la présidente ou du président de l'université

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Éléments à transmettre :

→ pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1

→ pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation
Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation
Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation
Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directrice de l'INSPE	SCHNEIDER Anne	Anne.Schneider@unicaen.fr	06 82 21 85 63
Président du Conseil d'Institut	TILLY Hervé	Herve.tilly@igesr.gouv.fr	
Présidente du COSP de l'institut	OUVRARD Elise	Elise.ouvrard@unicaen.fr	
Référente pour la mention « PE » (Université et composante)	LEMARCHAND Stéphanie	Stephanie.lemarchand@unicaen.fr	
Référentes pour la mention « 2nd degré » (Université et composante)	OUVRARD Elise SCHNEIDER Elisabeth	Elise.ouvrard@unicaen.fr Elisabeth.schneider@unicaen.fr	
Référentes pour la mention « CPE » (Université et composante)	HARLÉ Isabelle BUTET Aurélia	Isabelle.harle@unicaen.fr Aurelia.butet@unicaen.fr	

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPE (1 page)

Rédiger un texte d'orientation stratégique, qui présente le partenariat et le processus d'élaboration de la carte des formations mis en place entre l'INSPE, les partenaires universitaires et les partenaires académiques.

N.B. La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques dans le cadre des M2E sera versée en annexe 1.

Géographie du territoire :

L'Inspé Normandie Caen se décline en **trois centres**, le centre principal de Caen sur le campus 6, le centre de St Lo à 50 km de Caen et celui d'Alençon à 100 km de Caen, ces deux derniers recevant le public du master M2E 1^{er} degré, au plus près des lieux de stage et d'habitation des lauréats, à savoir la Manche et l'Orne, tandis que le choix d'ouverture de la LPE s'est fait sur le centre de Caen, au plus près des Licences disciplinaires des différents campus caennais, étant donné que l'université de Caen Normandie (33 000 étudiants) est une université pluridisciplinaire comptant douze UFR dont une UFR Santé.

Ce maillage territorial offre un gage de développement et d'équité pour les futurs lauréats et fait partie des engagements de l'université Caen Normandie.

La spécificité de l'académie de Normandie repose sur l'existence **de deux Inspé sur son territoire**, l'un porté par l'université de Caen Normandie, l'autre par l'université de Rouen Normandie en partenariat avec l'université du Havre Normandie.

Cartographie normande :

Dans cette optique, la proposition de cartographie à l'échelle académique sera faite en tenant compte de cette particularité. Ainsi, la cartographie locale va être élaborée en croisant plusieurs critères (nombre de stagiaires actuels et sur les trois dernières années, seuil d'ouverture, forces et compétences des équipes, présence d'enseignants-chercheurs en pilotage, soutenabilité, spécificité géographique et historique locale). Il s'agira aussi d'éviter la redondance de parcours au sein du bassin normand.

Pour le second degré, une réflexion est donc en cours à partir des critères sus-nommés. Elle pourra concerner particulièrement trois parcours : CPE, documentation, LVE espagnol.

La qualité du partenariat avec l'académie est un gage de la réussite du continuum de la professionnalisation. Des réunions bimensuelles sont organisées avec l'EAFC, la DRESRI et les deux Inspé normandes, ce qui permet de fluidifier le dialogue. Il est à noter également que les deux Inspé sont dotées chacune d'une direction académique adjointe.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles » <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) :</i> 100 60 50	Sites(s) Site de Caen Site de Saint-Lô Site d'Alençon
Master PE Lauréats du concours - Parcours non lauréats : OU / NON	

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

La maquette des masters M2E mention « Enseignement et éducation professorat des écoles » comprend 780 h de cours pour les lauréats des concours qui ne proviennent pas de la LPE et 700h de cours pour les lauréats de la LPE.

Ainsi, 80h de cours seraient proposés sous forme d'enseignements optionnels aux lauréats ne provenant pas de la LPE, permettant de répondre à des besoins spécifiques, selon leur licence d'origine.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site						
Nom des sites concernés : Caen – Saint Lô – Alençon Les valeurs suivantes sont établies en fonction des données actuelles. La politique d'emploi à venir ainsi que les concertations avec l'académie permettront de porter les interventions des personnels académiques à près de 45%.						
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	12 %	57 %	31 %	81 %	Moins de 1 %	18 %
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice						
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale						

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel						
--	--	--	--	--	--	--

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année. N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

<i>Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.</i>	
Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 ☐ Massé ☐ Filé X Mixte - Nombre de semaines stage massé : entre 2 et 4 semaines - Nombre de semaines stage filé : entre 2 et 4 semaines M1 S2 ☐ Massé ☐ Filé X Mixte - Nombre de semaines stage massé : entre 0 et 3 semaines - Nombre de semaines stage filé : entre 3 et 6 semaines
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 ☐ Mi-temps Filé X Autres (préciser) <i>La réflexion actuelle porte sur une organisation harmonisée à l'échelle académique avec l'INSPE de Rouen en proposant une alternance : soit de 2 semaines en formation et 2 semaines en école, soit de 3 semaines en formation et 3 semaines en école.</i> <i>Une demande a été envoyée auprès de Madame la Rectrice pour avoir l'accord de fonctionner avec une alternance de 2 jours en formation et 2 jours en école. Il nous semble que cette proposition serait plus appropriée pour réaliser une entrée qui se veut progressive dans le métier.</i>

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les élèves-fonctionnaires et fonctionnaires-stagiaires du M1 et M2E seront accueillis en école par des enseignant.e.s MAT ou PEMF. Les stages permettront de découvrir les différents cycles au cours des 12 semaines.

La construction d'une culture commune entre personnels en école et formateurs sera élaborée à travers des

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

formations communes. De plus, les enseignant.e.s PEMF seront associé.e.s à la construction des maquettes lors des séminaires de réflexion interne à l'INSPE. Le modèle de formation choisi place les expériences en stage au cœur des enseignements. En effet, ceux-ci seront déclinés à partir de situations emblématiques ou de situations vécues, analysées au prisme des disciplines ou des enseignements transversaux. Les apports théorique et didactique nourriront l'ensemble des analyses, ouvriront à la réflexivité et accompagneront la prise d'autonomie des élèves stagiaires.

Un positionnement concerté (INSPE/EN) en termes de compétences professionnelles sera envisagé en fin de master M1 à partir de visites conjointes. Les expériences en stage viendront enrichir un portfolio, au fondement d'une analyse autoréflexive et en appui du mémoire de M2.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Le développement des compétences professionnelles se fera conjointement au travers des expériences vécues en stage et à partir des analyses réflexives qui en seront faites à l'INSPE au prisme des disciplines ou des enseignements transversaux. Les retours réflexifs partagés permettront une professionnalisation progressive du stagiaire garante de son développement professionnel et de son autonomie.

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

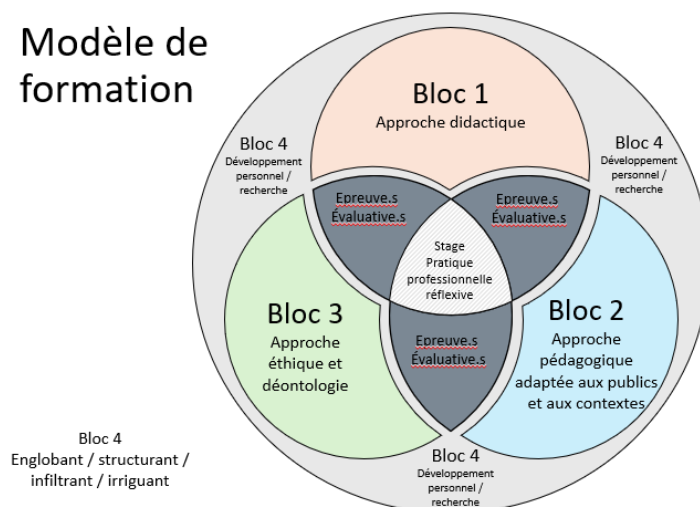
Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globale).

À partir de situations emblématiques, les différentes thématiques non disciplinaires seront étudiées et mises en lien avec les expériences vécues en stage. Ces situations sont à même de créer du lien entre les différents enseignements transversaux. Elles ont vocation à donner du sens à l'ensemble des enseignements qui concourent à la construction d'un praticien réflexif dans le cadre du service public. Elles peuvent s'ancrer dans des dilemmes professionnels.

Le schéma ci-dessous permet de visualiser la place des enseignements transversaux et la manière dont ils seront pris en charge dans le projet de formation.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Modèle de formation



Les spécificités qui fondent l'identité de l'INSPE de Caen sont **les journées inter-degrés** permettant de traiter certaines thématiques communes, de construire une continuité pédagogique entre le premier et le second degré et de viser à une connaissance du système éducatif dans son ensemble.

Un focus particulier porte sur les questions de **l'inclusion** (par les acteurs impliqués dans le PIA3 100% IDT - un DU « Vulnérabilités » est en projet-) à travers les UE du bloc 2 qui prennent en compte **les contextes scolaires** dans leur diversité : éducation prioritaire, ruralité, grande pauvreté, contextes multilingue et multiculturel, etc.

Les questions socialement vives, les éduquer à et la constitution d'une culture commune sont visibles dans le cadre de la laïcité, la question de l'égalité filles-garçons qui se pense dans la continuité de projets déjà existants : Mixprim, DIRFem, le harcèlement, la transition écologique et le développement soutenable, l'EVARS, les littératies numériques, etc...

La spécificité de la **petite enfance et de l'enseignement en classe maternelle**, déjà fortement développée, pourra être en lien avec un module « Petite Enfance » en projet.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

Le modèle de formation ci-dessus tente de mettre en évidence la place du bloc 4 qui est centré sur une formation « dans et pour la recherche ». Celui-ci est pensé comme irrigant toute la formation. Grâce aux apports de la recherche, le développement professionnel d'un élève-stagiaire et élève-fonctionnaire est consolidé et s'inscrit dans la durée du métier. Celui-ci adopte une attitude réflexive capable de mobiliser les savoirs issus de la recherche, tant pour analyser ses pratiques que pour les concevoir. Le recours aux concepts et aux théories éducatives doit devenir dès lors une pratique courante et fondatrice du métier permettant d'adopter une vision surplombante pour analyser ses enseignements au quotidien. Différents laboratoires sont investis par le biais des enseignant.e.s-chercheur.ses de l'université Caen Normandie qui pilotent et interviennent dans la mention. La variété des laboratoires investis témoigne de la richesse de la formation proposée.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Nom et prénom des enseignants-chercheurs	Composante d'origine	Laboratoire de rattachement
ALVAREZ Eric	INSPE Normandie Caen	ERIBIA UR 2610
BOSSER Vincent	INSPE Normandie Caen	LMNO UMR 6139
DELATTRE Benjamin	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
GEORGET Jean-Philippe	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
HARLE Isabelle	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
JEANNIN Magali	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
LANOE Céline	INSPE Normandie Caen	LPCN UR 7452
LE GUERN Anne-Laure	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
LEMARCHAND Stéphanie	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
LEPORTIER Kévin	INSPE Normandie Caen	CREM UMR 6211
LEROYER Laurence	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
LESCOUARCH Laurent	UFR Sciences de l'éducation	CIRNEF UR 7454
LORENT Fanny	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
MIDELET Julia	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
MOUMANEIX Caroline	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
MICHEL Xavier	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
OUITRE Florian	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
OUVRARD Elise	INSPE Normandie Caen	ERIBIA UR 2610
QUIRINO- CHAVES Stéphanie	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
ROSSI Sandrine	INSPE Normandie Caen	LPCN UR 7452
SAILOT Eric	UFR Sciences de l'éducation	CIRNEF UR 7454
SCHNEIDER Anne	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
SCHNEIDER Elisabeth	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
SIMON Denis	INSPE Normandie Caen	LMNO UMR 6139
Nom et prénom des doctorants	Composante d'origine	Laboratoire de rattachement
BOURON Mélanie	INSPE Normandie Caen	CIREL URL 4354
FRATERNO Marlène	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
GUILBERT Odran	UFR Psychologie	LPCN UR 7452
QUENTIN Anne	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
VIELCANET Clara	UFR Sciences de l'éducation	CIRNEF UR 7454

Acronymes des laboratoires de rattachement :

- **CREM UMR6211** : Centre de Recherche en Economie et Management
- **CIRNEF UR 7454** : Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation
- **ERIBIA UR 2610** : Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Amérique du Nord
- **ESO UMR 6590** : Espaces et Sociétés
- **LASLAR ER 4256** : Lettres, Arts du Spectacle, Langues Romanes
- **LMNO UMR 6139** : Laboratoire de Mathématiques Nicolas Oresme
- **LPCN UR 7452** : Laboratoire de psychologie Caen Normandie
- **CIREL URL 4354** : Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille

G) Mémoire de master (1/2 page)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Contexte de l'INSPE Normandie Caen

L'INSPE Normandie Caen est engagé dans un programme relevant du « PIA3, 100% inclusion Un défi, un territoire », avec les INSPE des universités de Rouen Normandie, d'Amiens et de Lille. L'INSPE de Caen Normandie pilote l'une des six actions de ce projet. Celle-ci est conduite en étroite collaboration avec les rectorats de ces différentes académies pour une application sur le terrain des travaux de recherche. C'est ainsi qu'un référent académique pour chaque action travaille en collaboration avec le pilote universitaire d'action. Ces actions de recherche viendront irriguer les formations, notamment dans des modules d'adaptation au territoire.

La recherche au service des pratiques professionnelles

Initiée dans la Licence LPE, la recherche occupe une place centrale dans la formation des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Elle repose, comme tous les masters, sur deux piliers principaux : la compréhension des méthodes de la recherche (collecte et analyse de données, enquêtes de terrain, constitution de corpus...) et des démarches scientifiques ainsi que sur la rédaction réflexive d'un mémoire. L'activité de recherche se nourrit du terrain des stages et doit permettre ainsi d'acquérir et de consolider des compétences liées au métier, pouvant s'inscrire dans une perspective interdisciplinaire.

Parmi les différents objets de recherche qui seront construits par les élèves fonctionnaires et les fonctionnaires stagiaires, un focus dédié aux questions d'inclusion pourra être privilégié étant donné l'engagement de l'INSPE de Caen Normandie dans le « PIA3, 100% inclusion Un défi, un territoire ».

Des espaces spécifiques organisent déjà au sein de l'Inspé une formation dans et pour la recherche : des journées d'étude et les séminaires de fabrique de la recherche qui ont pour fonction d'acculturer les étudiant.e.s à la recherche pour les premières, et de partager des objets d'étude des enseignant.e.s-chercheurs.ses pour les seconds. Sont rendues obligatoires actuellement dans le parcours de formation, deux journées d'étude pour les M1 MEEF et une pour les M2 MEEF, avec une diversité très grande des sujets abordés (ruralité, espace scolaire, métacognition, égalité filles/garçons, développement durable, innovations pédagogiques, interdisciplinarité).

Le mémoire de recherche constitue un élément majeur de cette activité de recherche qui participe au développement professionnel tout au long de la carrière. Situé à la croisée entre questionnement professionnel et questionnement scientifique, le mémoire est fondé notamment sur la recherche en éducation au sens large. Il prendra appui sur un cadre théorique et s'articulera autour d'une problématique et d'une ou de méthodologies de recherche en relation avec une question pédagogique.

Il repose sur la production d'un écrit de recherche d'une quarantaine de pages pour le texte principal et sur une soutenance devant un jury. Il manifeste le développement de compétences identifiées dans le référentiel de formation et contribue à l'obtention du master et des EC qui y sont rattachées. Il se réfère à une éthique de la recherche explicite, s'appuie sur des travaux scientifiques, analyse ses sources. Il est produit sur l'ensemble des deux années, du semestre 1 au semestre 4, avec une année de M1 tournée davantage vers la construction d'un cadre théorique et une année de M2 ancrée la plupart du temps dans l'expérimentation et son analyse. Il peut faire l'objet d'une valorisation spécifique dans le cadre de la professionnalisation avec la publication possible d'un article ou sa présentation à l'oral lors d'une journée d'études de travaux d'étudiants. Une attention particulière sera donnée à l'usage des littératies numériques, avec notamment une réflexion sur l'apport de l'IA dans le traitement rédactionnel et dans l'utilisation des données de recherche.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

IV. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat du 2nd degré »

A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP	
Parcours disciplinaires <i>Indiquer pour chaque parcours : Parcours non lauréats : OUI / NON ainsi que la capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris)</i>	Université (s) qui dispense(nt) la formation
Professeur documentaliste : 25 EPS : 35 HG : 25 LVE anglais : 25 LVE allemand : 25 LVE allemand FOAD LVE italien : 25 LVE Espagnol : 25 LMO/Lettres-Classiques : 25 Mathématiques : 25 Sciences physique-chimie : 25 SES : 25 SVT : 25 (PLP) STI-SBSSA (en M2 M2E) : 35 Ouverture : Langues-Lettres-Histoire-géographie (PLP) : 25	UNICAEN

Une ouverture d'un **parcours PLP « Langues-Lettres-Histoire-Géographie »** est sollicitée afin de couvrir une demande sur un territoire Grand Ouest, en concertation avec les acteurs académiques. L'INSPE dispose d'un vivier d'experts du champ professionnel qui prendront en charge ce parcours.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES-CAPEPS

Les valeurs suivantes sont établies en fonction des données actuelles. La politique d'emploi à venir ainsi que les concertations avec l'académie permettront de porter les interventions des personnels académiques à près de 45%.

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	40 %	31 %	29 %	67 %	18 %		15%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves							
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale							
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel							

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

2. Parcours CAPET-CAPLP

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entreprise
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)							
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves							
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale							
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel							

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines	M1 S1
Observation et	☐ Massé ☐ Filé X Mixte
Pratique accompagnée	- Nombre de semaines stage massé : entre 2 et 4 semaines - Nombre de semaines stage filé : entre 2 et 4 semaines
	M1 S2
	☐ Massé ☐ Filé X Mixte
	- Nombre de semaines stage massé : entre 2 et 4 semaines - Nombre de semaines stage filé : entre 2 et 4 semaines
18 semaines en responsabilité	M2 S1+S2
(ou mi-temps filé)	X Mi-temps Filé
	☐ Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les stagiaires seront placés en stage d'observation et de pratique accompagnée auprès d'enseignants experts de leur discipline, choisis par les IA-IPR. Des temps de régulation et de formation seront organisés en présence des tuteurs EN et des tuteurs INSPE, de sorte à partager les objectifs de formation et à effectuer un suivi des étudiants. Un positionnement des acquis des compétences professionnelles sera envisagé conjointement en fin de master M1. Les expériences en stage, à travers des traces d'activité seront mises en perspective dans un portfolio, et contribueront au développement de la réflexivité.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Le développement des compétences professionnelles sera rendu possible par la mise en discussion des situations de stage avec les cadres d'analyse proposés en formation. Les retours réflexifs partagés vont permettre une professionnalisation progressive du stagiaire garante de son développement professionnel et de son autonomie.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

L'INSPE de Caen Normandie est engagé dans **un programme relevant du « PIA3, 100% inclusion Un défi, un territoire »**, avec les INSPE des universités de Rouen Normandie, d'Amiens et de Lille. L'INSPE de Caen Normandie pilote l'une des six actions de ce projet. Celle-ci est conduite en étroite collaboration avec les rectorats de ces différentes académies pour une application sur le terrain des travaux de recherche. C'est ainsi qu'un référent académique pour chaque action travaille en collaboration avec le pilote universitaire d'action. Ces actions de recherche viendront irriguer les formations, par exemple dans les modules d'adaptation au territoire.

La culture commune des enseignants sera construite à travers des EC communs, répartis dans chacun des blocs. Ces enseignements seront ainsi dédiés à des contenus de formation transversale nécessaires pour développer une approche commune et collective du métier, en particulier sur des sujets vifs et complexes liés au contexte scolaire et sociétal.

Ainsi, dans le cadre du bloc 2, des formations transversales aborderont les thèmes suivants : psychologie du développement, psychologie cognitive et sociale, pour enseigner et favoriser les apprentissages, diversité des publics, égalité F/G, éducation inclusive.

Dans le cadre des enseignements du bloc 3 seront abordés les thèmes suivants : Ethique, histoire (sociale) du métier d'enseignant et de l'école, gestion professionnelle des situations, travail en équipe en contexte : interdisciplinarité, projet d'établissement, question de l'inter-degré, ouverture internationale, enjeux et pratiques du numérique : sobriété numérique, exposition aux écrans.

L'égalité F/G occupe une place importante dans la nouvelle maquette des M2E. 18 heures au moins doivent y être consacrées. Un focus particulier sera mis sur les questions d'égalité F/G implantées dans le territoire grâce à des **ressources normandes issues de la recherche** : projets Mixprim (2020), Dir'Elles (2021), InEdi (2022/2024), Dirfem (2023/2025). Dans le cadre de **l'adaptation au territoire**, elles permettront de renforcer cette éducation à l'égalité F/G, ainsi que de les appliquer à des contextes particuliers (projet de suivi par la recherche d'un établissement pilote à Caen dans le cadre du plan Maths et filles). Il s'agira de prévoir un tronc commun reprenant les fondamentaux de l'éducation à l'égalité filles/ garçons (phénomènes de sexisme, de stéréotypes, d'auto-censure, de rôles sociaux, de contre-stéréotypes, de biais de genre, place des sciences, VSS) et de prévoir ensuite des analyses à partir d'études de cas (évaluation, situations d'apprentissage, langage, orientation) et d'entrées disciplinaires (littérature de jeunesse, corpus, modèles féminins, maths et sciences, EPS, géographie, EVARS)

La question de **l'éducation à la Défense et à la sécurité globales** sera abordée en tronc commun et en adaptation au territoire, dans la perspective des questions de résolution de conflit, sous une approche théorique pluridimensionnelle (cognitive, émotionnelle, comportementale) sous l'angle de la gestion de climat scolaire et d'acculturation aux questions de Défense et de sécurité, à partir d'analyses de cas et de ressources.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. 2nd degré » pour les CAPES-CAPEPS », et, le cas échéant, pour les CAPET et CAPLP.

Tous les enseignants intervenant dans la mention « EE. 2nd degré » sont susceptibles d'intervenir aussi dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

Nom et prénom des enseignants-chercheurs	Composante d'origine	Laboratoire de rattachement
ALVAREZ Eric	INSPE Normandie Caen	ERIBIA UR 2610
BOSSER Vincent	INSPE Normandie Caen	LMNO UMR 6139
BOUDIN Sophie	INSPE Normandie Caen	CRISMAT UMR 6508
DELATTRE Benjamin	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
GEORGET Jean-Philippe	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
HARLE Isabelle	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
JEANNIN Magali	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
JACQUET Emmanuelle	INSPE Normandie Caen	CIMAP UMR6252
LANOE Céline	INSPE Normandie Caen	LPCN UR 7452
LE GUERN Anne-Laure	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
LEMARCHAND Stéphanie	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
LEPORTIER Kévin	INSPE Normandie Caen	CREM UMR 6211
LEROYER Laurence	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
LESCOUARCH Laurent	UFR Sciences de l'éducation	CIRNEF UR 7454
LORENT Fanny	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
MIDELET Julia	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
MORALES Magali	INSPE Normandie Caen	CIMAP UMR 6252
MOUMANEIX Caroline	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
MICHEL Xavier	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
OUITRE Florian	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
OUVRARD Elise	INSPE Normandie Caen	ERIBIA UR 2610
QUIRINO- CHAVES Stéphanie	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
ROSSI Sandrine	INSPE Normandie Caen	LPCN UR 7452
SCHNEIDER Anne	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
SCHNEIDER Elisabeth	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
SIMON Denis	INSPE Normandie Caen	LMNO UMR 6139
Nom et prénom des doctorants	Composante d'origine	Laboratoire de rattachement
BOURON Mélanie	INSPE Normandie Caen	CIREL URL 4354
FRATERO Marlene	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
GUILBERT Odran	UFR Psychologie	LPCN UR 7452
QUENTIN Anne	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
VIELCANET Clara	UFR Sciences de l'éducation	CIRNEF UR 7454

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Acronymes des laboratoires de rattachement :

- **CREM UMR6211** : Centre de Recherche en Economie et Management
- **CIMAP UMR 6252** :
- **CIREL URL 4354** : Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille
- **CIRNEF UR 7454** : Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation
- **CRISMAT UMR 6508** : Laboratoire de Cristallographie et sciences des matériaux
- **ERIBIA UR 2610** : Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Amérique du Nord
- **ESO UMR 6590** : Espaces et Sociétés
- **LASLAR ER 4256** : Lettres, Arts du Spectacle, Langues Romanes
- **LMNO UMR 6139** : Laboratoire de Mathématiques Nicolas Oresme
- **LPCN UR 7452** : Laboratoire de psychologie Caen Normandie

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Contexte de l'INSPE Normandie Caen

L'INSPE Normandie Caen est engagé dans un programme relevant du « PIA3, 100% inclusion Un défi, un territoire », avec les INSPE des universités de Rouen Normandie, d'Amiens et de Lille. L'INSPE de Caen Normandie pilote l'une des six actions de ce projet. Celle-ci est conduite en étroite collaboration avec les rectorats de ces différentes académies pour une application sur le terrain des travaux de recherche. C'est ainsi qu'un référent académique pour chaque action travaille en collaboration avec le pilote universitaire d'action. Ces actions de recherche viendront irriguer les formations, par exemple dans les modules d'adaptation au territoire ».

La recherche au service des pratiques professionnelles

Initiée dans certaines licences disciplinaires, la recherche occupe une place centrale dans la formation des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Elle repose, comme tous les masters, sur deux piliers principaux : la compréhension des méthodes de la recherche (collecte et analyse de données, enquêtes de terrain, constitution de corpus...) et des démarches scientifiques ainsi que sur la rédaction réflexive d'un mémoire. L'activité de recherche se nourrit du terrain des stages et doit permettre ainsi d'acquérir et de consolider des compétences liées au métier.

Parmi les différents objets de recherche qui seront construits par les élèves fonctionnaires et les fonctionnaires stagiaires, un focus dédié aux questions d'inclusion pourra être privilégié étant donné l'engagement de l'INSPE de Caen Normandie dans le « PIA3, 100% inclusion Un défi, un territoire ». Certains parcours pourront s'appuyer également sur les thématiques des axes des laboratoires de recherche des enseignants chercheurs.

Des espaces spécifiques organisent déjà au sein de l'Inspé une formation dans et pour la recherche : des journées d'étude et les séminaires de fabrique de la recherche qui ont pour fonction d'acculturer les étudiant.e.s à la recherche pour les premières, et de partager des objets d'étude des enseignant.e.s-chercheurs.ses pour les seconds.

Les élèves-stagiaires et élèves-fonctionnaires seront incités à participer aux journées d'étude transversales qui leur permettent une ouverture de leur champ disciplinaire grâce à une très grande diversité des sujets abordés (ruralité, espace scolaire, métacognition, égalité filles/garçons, développement durable, innovations pédagogiques, interdisciplinarité).

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Le mémoire de recherche constitue un élément majeur de cette activité de recherche qui participera à leur développement professionnel tout au long de leur carrière. Ce mémoire est fondé notamment sur la recherche en éducation au sens large. Il prendra appui sur un cadre théorique et s'articulera autour d'une problématique et d'une/des méthodologies de recherche en relation avec une question pédagogique. Il manifeste le développement de compétences identifiées dans le référentiel de formation et contribue à l'obtention du master et des EC qui y sont rattachés.

Il repose sur la production d'un écrit de recherche d'une quarantaine de pages pour le texte principal et sur une soutenance devant un jury. Il manifeste le développement de compétences identifiées dans le référentiel de formation et contribue à l'obtention du master et des EC qui y sont rattachés. Il se réfère à une éthique de recherche explicite, s'appuie sur des travaux scientifiques, analyse ses sources. Il est produit sur l'ensemble des deux années, du semestre 1 au semestre 4, avec une année de M1 tournée davantage vers la construction d'un cadre théorique et une année de M2 ancrée la plupart du temps dans l'expérimentation et son analyse. Il peut faire l'objet d'une valorisation spécifique dans le cadre de la professionnalisation avec la publication possible d'un article ou sa présentation à l'oral lors d'une journée d'études de travaux d'étudiants. Une attention particulière sera donnée à l'usage des littératies numériques, avec notamment une réflexion sur l'apport de l'IA dans le traitement rédactionnel et dans l'utilisation des données de recherche

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
Master mention « EE. CPE » <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 20</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
Master CPE Lauréats du concours - Parcours non lauréats : OUI / NON	UNICAEN

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %						
Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	12 %	59 %	29%	90 %	0%	10 %
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.						
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale						
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel						

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 ☐ Massé ☐ Filé X Mixte - Nombre de semaines stage massé : entre 0 et 2 semaines - Nombre de semaines stage filé : entre 4 et 6 semaines M1 S2 ☐ Massé X Filé ☐ Mixte - Nombre de semaines stage massé : - Nombre de semaines stage filé :
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 X Mi-temps Filé ☐ Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

1. En Master 1 (10 lignes maximum)

Les stagiaires seront placés en stage d'observation et de pratique accompagnée auprès de CPE, choisis par les IA-IPR. Des temps de régulation et de formation seront organisés en présence des tuteurs EN et des tuteurs INSPE, de sorte à partager les objectifs de formation et à effectuer un suivi des étudiants. Un positionnement des acquis des compétences professionnelles sera envisagé conjointement en fin de master M1. Les expériences en stage, à travers des traces d'activité seront mises en perspective dans un portfolio, et contribueront au développement de la réflexivité.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Le développement des compétences professionnelles sera rendu possible par la mise en discussion des situations de stage avec les cadres d'analyse proposés en formation. Les retours réflexifs partagés vont permettre une professionnalisation progressive du stagiaire garante de son développement professionnel et de son autonomie.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Les thématiques transversales constituent une part importante de la formation des CPE. Certaines d'entre elles seront traitées à travers des EC communs mutualisés avec les parcours des enseignants du second degré, favorisant ainsi le développement d'une culture commune aux enseignants du second degré et des CPE. La formation fera intervenir des CPE en fonction ainsi que des chefs d'établissement, qui pourront développer les apports et les analyses en appui sur des situations concrètes. Les expériences issues des stages des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires nourriront les enseignements.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. CPE ».

Nom et prénom des enseignants-chercheurs	Composante d'origine	Laboratoire de rattachement
HARLE Isabelle	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
JEANNIN Magali	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
LANOE Céline	INSPE Normandie Caen	LPCN UR 7452
LE GUERN Anne-Laure	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
LEROYER Laurence	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
LESCOUARCH Laurent	UFR Sciences de l'éducation	CIRNEF UR 7454
MIDELET Julia	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454
MICHEL Xavier	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
ROSSI Sandrine	INSPE Normandie Caen	LPCN UR 7452
SCHNEIDER Anne	INSPE Normandie Caen	LASLAR ER 4256
SCHNEIDER Elisabeth	INSPE Normandie Caen	ESO UMR 6590
Nom et prénom des doctorants	Composante d'origine	Laboratoire de rattachement
QUENTIN Anne	INSPE Normandie Caen	CIRNEF UR 7454

Acronymes des laboratoires de rattachement :

- **CREM UMR6211** : Centre de Recherche en Economie et Management
- **CIRNEF UR 7454** : Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation
- **ESO UMR 6590** : Espaces et Sociétés
- **LASLAR ER 4256** : Lettres, Arts du Spectacle, LAngues Romanes
- **LPCN UR 7452** : Laboratoire de psychologie Caen Normandie

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Contexte de l'INSPE Normandie Caen

L'INSPE Normandie Caen est engagé dans un programme relevant du « PIA3, 100% inclusion Un défi, un territoire », avec les INSPE des universités de Rouen Normandie, d'Amiens et de Lille. L'INSPE de Caen Normandie pilote l'une des 6 actions de ce projet. Celle-ci est conduite en étroite collaboration avec les rectorats de ces différentes académies pour une application sur le terrain des travaux de recherche. C'est ainsi qu'un référent académique pour chaque action travaille en collaboration avec le pilote universitaire d'action. Ces actions de recherche viendront irriguer les formations, par exemple dans des modules d'adaptation au territoire.

La recherche au service des pratiques professionnelles

Initiée dans certaines licences disciplinaires, la recherche occupe une place centrale dans la formation des élèves fonctionnaires et des fonctionnaires stagiaires. Elle repose, comme tous les masters, sur deux piliers principaux : la compréhension des méthodes de la recherche (collecte et analyse de données, enquêtes de terrain, constitution de corpus...) et des démarches scientifiques ainsi que sur la rédaction réflexive d'un mémoire. L'activité de recherche se nourrit du terrain des stages et doit permettre ainsi d'acquérir et de consolider des compétences liées au métier.

Parmi les différents objets de recherche qui seront construits par les élèves fonctionnaires et les fonctionnaires stagiaires, un focus dédié aux questions d'inclusion pourra être privilégié étant donné l'engagement de l'INSPE de Caen Normandie dans le « PIA3, 100% inclusion Un défi, un territoire ». Certains parcours pourront s'appuyer également sur les thématiques des axes des laboratoires de recherche des enseignants chercheurs.

Le mémoire de recherche constitue un élément majeur de cette activité de recherche qui participera à leur développement professionnel tout au long de leur carrière. Ce mémoire est fondé notamment sur la recherche en éducation au sens large. Il prendra appui sur un cadre théorique et s'articulera autour d'une problématique et d'une/des méthodologies de recherche en relation avec une question pédagogique. Il manifeste le développement de compétences identifiées dans le référentiel de formation et contribue à l'obtention du master et des EC qui y sont rattachés.

Il repose sur la production d'un écrit de recherche d'une quarantaine de pages pour le texte principal et sur une soutenance devant un jury. Il manifeste le développement de compétences identifiées dans le référentiel de formation et contribue à l'obtention du master et des EC qui y sont rattachés. Il se réfère à une éthique de recherche explicite, s'appuie sur des travaux scientifiques, analyse ses sources. Il est produit sur l'ensemble des deux années, du semestre 1 au semestre 4, avec une année de M1 tournée davantage vers la construction d'un cadre théorique et une année de M2 ancrée la plupart du temps dans l'expérimentation et son analyse. Il peut faire l'objet d'une valorisation spécifique dans le cadre de la professionnalisation avec la publication possible d'un article ou sa présentation à l'oral lors d'une journée d'études de travaux d'étudiants.